



Bilan entrepreneurial

Le bilan de compétences senior répond aux besoins de l'entreprise et des collaborateurs se trouvant proche de la retraite.

Programme ?

Notre bilan entrepreneurial Se déroule en 3 étapes.



1 Phase de contractualisation

- Analyser le contexte et les attentes.
- Définir les objectifs assignés au bilan entrepreneurial.
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.

2 Phase d'investigation

- Quel type d'entrepreneur suis-je ?
- Analyser les éléments du parcours pour entreprendre.
- Identifier les motivations, les valeurs et les environnements de travail qui conviennent.
- Quels sont les atouts et les points de vigilance qui conditionnent les choix de vie ?
- Formaliser les compétences et les réalisations transférables à la création d'activité.
- Valider sa propre perception au regard des métiers du chef d'entreprise.
- Formaliser le projet entrepreneurial (étude de marché).
- Savoir se présenter et argumenter son projet de création d'activité.

3 Phase de conclusion

- Définition des étapes de la mise en œuvre du projet de création d'activité.
- Formalisation d'un document de synthèse.

Inscription au bilan



AGRÉMENTS

FONGECIF, AFDAS, ANFH, UNIFAF, UNIFORMATION et bilans dans le cadre du DIF et du plan de formation.

Vos besoins

- Se projeter en tant qu'entrepreneur, identifier et vérifier vos capacités à entreprendre.
- Diagnostic de votre potentiel entrepreneurial.
- Analyse de la cohérence de votre projet au regard de vos points forts et de vos points de progrès.

Bénéfices

- Analyse de la cohérence de votre projet au regard de vos points forts et de vos points de progrès.
- Identifier vos compétences entrepreneuriales.
- Définir les axes d'amélioration possibles (formation, coaching).
- Mettre en œuvre un repositionnement de carrière.

RH France

Siège social
8 avenue Duval Le Camus
92210 Saint-Cloud

Tél : 01 46 02 93 30

Fax : 01 78 46 40 41

Email : contact@rh-france.fr

Web : www.rh-france.fr



Quels outils ?

Quels outils ?

Des supports sont remis à chaque séance du bilan.

- > supports d'auto-évaluation.
- > Questionnaires.
- > Fiches métiers.
- > Tests :
 - personnalité,
 - motivations,
 - intérêts professionnels,
 - aptitudes managériales,
 - commerciales...
- > 360 degrés.
- > Documentation sur les professions et les formations.



Inscription au bilan



AGRÉMENTS

FONGECIF, AFDAS, ANFH, UNIFAF,
UNIFORMATION et bilans dans le
cadre du DIF et du plan de formation.

Durée ?

Le bilan entrepreneurial se déroule sur une période de 1 à 4 mois

Durée

24 heures, se répartissant ainsi :

- 15 heures d'entretiens individuels.
- 2 heures de tests.
- 7 heures de recherches personnelles.

Le suivi à 6 mois...

Un entretien de suivi est proposé à l'issue du bilan,
afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet.



Vos besoins

- Se projeter en tant qu'entrepreneur, identifier et vérifier vos capacités à entreprendre.
- Diagnostic de votre potentiel entrepreneurial.
Analyse de la cohérence de votre projet au regard de vos points forts et de vos points de progrès.

Bénéfices

- Analyse de la cohérence de votre projet au regard de vos points forts et de vos points de progrès.
- Identifier vos compétences entrepreneuriales.
- Définir les axes d'amélioration possibles (formation, coaching).
- Mettre en œuvre un repositionnement de carrière.

Les + du bilan entrepreneurial RH France

- Accompagnement 100% en entretiens individuels et dispensé par un créateur d'entreprise.
- Restitution d'un document de synthèse.
- Suivi personnalisé dans les 6 mois.



RH France

Siège social
8 avenue Duval Le Camus
92210 Saint-Cloud

Tél : 01 46 02 93 30

Fax : 01 78 46 40 41

Email : contact@rh-france.fr

Web : www.rh-france.fr